



## Exercer une fonction de "conseil"/accompagnement juridique

Par **bdm34**, le **20/06/2012** à **10:41**

Bonjour,rrnrnJe termine mon M1 de droit international en ayant eu un licence de droit public. Comme beaucoup, je patauge - légèrement - sur la question de mon orientation professionnelle. J'ai cependant un projet qui trotte dans ma tête: pourrais-je exercer une sorte de "conseil" ou d'accompagnement juridique auprès de particuliers (par exemple en milieu plutôt rural) sur des pb civils ou administratifs ? Une sorte d'aide rémunérée pour des non initiés au droit et pour orienter leurs démarches? Sans entrer dans la fonction d'avocat bien sur! Quelles seraient les démarches administratives? J'ai vu le topic de "raymond" sur le sujet mais comme c'est parti un peu en "vrille"... ;)rrnrnMerci d'avance de vos réponses :)